

● (1600)

C'est exactement ce que le président a fait l'été dernier. Il a étudié les arguments présentés par le gouvernement, puis il a jugé—j'ignore s'il serait encore du même avis aujourd'hui—que la situation était suffisamment urgente pour justifier le rappel des députés. Il a interrompu les vacances le 10 août et nous avons recommencé à siéger. Nous avons discuté des deux projets de loi qui, en passant, n'ont pas encore été adoptés.

Le gouvernement a procédé comme il le devait l'été dernier. Pourquoi ne pas suivre la même voie cette année? C'est, madame la Présidente, que cet été, le gouvernement sait que, puisqu'il n'a que les arguments fallacieux invoqués par le ministre et que je viens de démolir, la présidence n'accepterait jamais de rappeler les députés. Si les ministériels étaient convaincus d'avoir des arguments solides, la tâche leur serait beaucoup plus facile qu'en ce moment et ils n'auraient pas à contourner les règles. Ils ne sont pas convaincus de leurs arguments, c'est pourquoi ils empruntent cette année des voies plus tortueuses.

Si j'étais conservateur, je préférerais probablement passer l'été à Ottawa. Tout d'abord, certains bureaux sont climatisés. Ensuite, d'après ce que j'entends dans les circonscriptions où je me rends les fins de semaine, je ne serais pas trop fier de retourner dans ma circonscription. Je sais ce que les gens disent du parti conservateur. Les conservateurs préfèrent être à la Chambre, où il n'y a personne pour leur donner des coups de pied dans les tibias. Les pages et les autres employés de la Chambre des communes sont très polis et ne leur donnent pas de coups de pied. Cependant, lorsqu'ils retournent dans leur circonscription, je sais tout ce que leurs électeurs leur font subir. Peut-être veulent-ils passer l'été ici parce qu'ils n'osent pas rentrer dans leur circonscription.

Je veux maintenant m'arrêter à certaines mesures législatives à l'étude. Voyons si le gouvernement est sincère lorsqu'il affirme qu'il lui faut l'été pour s'acquitter de tout son programme législatif. Par exemple, il est question d'une modification très attendue à la Loi nationale sur l'habitation. Nous avons assuré le gouvernement de notre entière collaboration sur cette mesure. Le 12 février, le gouvernement a présenté son projet de loi sur la question. C'est une chose de déposer un projet de loi, c'en est une autre de le soumettre à la Chambre pour débat et adoption. Ce que je demande, c'est ce qu'a fait le gouvernement depuis le 12 février au sujet de la Loi nationale sur l'habitation. Le gouvernement va-t-il blâmer l'opposition? Non. Il n'a pas inscrit cette question à l'ordre du jour. Elle est inscrite au *Feuilleton*, mais rien ne bouge.

Et voulez-vous un cas plus intéressant, madame la Présidente? Le 24 février, le gouvernement a claironné le dépôt d'une mesure législative sur les conflits d'intérêts. Elle était censée protéger le gouvernement et la population canadienne de la malhonnêteté dans la conduite des affaires de l'État. Le gouvernement a voulu bien paraître en présentant cette mesure. Je sais que vous suivez de très près les affaires de la Chambre, madame la Présidente. Pouvez-vous donc me citer une journée depuis le 24 février où vous avez vu débattre cette mesure à la Chambre? Vous ne le pouvez pas, évidemment, puisqu'il n'y a pas eu de débat à ce sujet.

Prolongation des heures de séance

[Français]

Alors cette loi sur les conflits d'intérêt que le gouvernement a déposée le 24 février, est-ce que c'était là seulement un geste de relations publiques pour faire croire aux Canadiens que, avec une loi plus sévère, les ministres conservateurs ne se mettraient plus les pieds dans les plats? Est-ce que c'était pour essayer de faire croire aux Canadiens que parce que la loi est plus sévère il va y avoir moins de transgressions de la loi? Ce que je puis dire c'est que depuis ce temps-là, ce n'est pas l'Opposition qui a bloqué cela, ils ne l'ont pas ramené en débat. Jamais. Et cela c'est une des priorités que le gouvernement veut avant les prochaines élections. Je n'y peux rien. Tant qu'il ne l'amène pas en débat ici, je ne peux pas la passer. Ce n'est pas moi qui ai l'initiative et ce n'est pas mon parti qui peut prendre l'initiative du gouvernement.

Regardez, le 19 mai, le projet de loi C-93, la Loi sur le multiculturalisme était rapporté à l'étape du rapport du comité, le Comité a fait son rapport ici. Cela va faire presque un mois maintenant. Cela, c'est très facile à passer à la Chambre des communes. Le gouvernement n'a pas ramené cela pour débat non plus.

Prenez, le 3 mai, il y avait un rapport de comité aussi, c'était le Comité qui a étudié le projet de loi C-82. Cela c'était une autre chose qui a trait avec l'honnêteté et la transparence du gouvernement. C'était le projet de loi sur le lobbying, un projet de loi sur lequel on n'a pas fait d'opposition et de *filibuster*, une autre pierre angulaire du programme du gouvernement, pour avoir l'air propre. Mais je ne sais pas ce que «M. Net» en pense dans le moment dans la circonscription de Lac-Saint-Jean, lui qui était censé avoir été nommé pour prendre soin de l'honnêteté du gouvernement et qui a été obligé de se rendre compte . . . il n'est peut-être pas obligé d'écouter les débats, ce que je dis ici, certainement quelqu'un va lui rapporter que j'ai soulevé que le projet de loi C-82 sur le lobbying n'a pas l'air d'être une priorité pour le gouvernement. Les confits d'intérêt, depuis le 24 février, cela n'a pas l'air d'être une priorité pour le gouvernement.

Regardons maintenant la réforme fiscale. On va nous dire: C'est bien important qu'on siége ici tout l'été, il faut passer le projet de loi sur la réforme fiscale, c'est une grande priorité. Mais quand c'est une priorité, madame la Présidente, il faut le déposer, il faut que cela vienne devant la Chambre. C'est le 10 juin pour être précis. On est le 13, mais cela avait été promis, il y a un avis qui est au *Feuilleton*, j'ai vérifié le *Feuilleton* ce matin, depuis le 10 juin. Cela c'est vendredi dernier, cela ne fait pas longtemps. Cela n'a pas été amené pour débat encore. Ils ont simplement donné avis parce que là ils se rendent compte qu'ils ont l'air bête, que les gens disent: Ils ne sont pas sérieux avec la réforme fiscale. Alors là ils ont déposé un avis au *Feuilleton*. Mais on n'a pas eu cinq minutes de débat là-dessus. Là ils vont nous faire croire que c'est nous, là tous les items que je vous ai énumérés, ils ne peuvent pas blâmer l'Opposition, ce sont eux qui ne bougent pas pour commencer le débat sur ces articles-là.

L'avortement, le 20 mai, ils ont déposé au *Feuilleton* le ridicule hydre à trois têtes, les trois options. Mais même à cela, ils n'ont pas commencé le débat. Cela fait quasiment un mois. Ils n'ont pas commencé le débat.